

# Actes des 2<sup>es</sup> Assises régionales du Contribuable

*Marseille*

*le 04 décembre 2004*

## *Présentation*

Après Strasbourg en 2003, les Contribuables Associés ont organisé, à Marseille, le 4 décembre 2004, les 2<sup>es</sup> Assises régionales du contribuable. Devant une assemblée de 330 personnes composée de membres de l'association, Jacques Garello, Professeur d'économie à la faculté d'Aix-Marseille et Président de l'Association pour la Liberté Economique et le Progrès Social (ALEPS), a évoqué les principales sources de gaspillage de l'État français : les intérêts de la dette qui servent uniquement à rembourser les déficits, le poids écrasant de la fonction publique qui englouti 75% du budget de l'État et la fuite des capitaux et des jeunes talents. Gérard Bramoulé, également Professeur d'économie à la faculté d'Aix-Marseille, a ensuite dénoncé la bureaucratisation rampante de la région PACA. Chaque année près de 2000 postes de fonctionnaires sont créés et les taxes locales ont augmenté, au cours des dix dernières années, deux fois et demi plus vite que le revenu des ménages.

**CONTRIBUABLES  
ASSOCIES**  
TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES C'EST TROP D'IMPÔTS

# Sommaire :

---

## *Introduction*

*par Benoite Taffin*

*Porte-parole des Contribuables Associés.....Page 3*

## *Le grand gaspillage de l'État français*

*par Jacques Garello*

*Professeur à la faculté d'économie d'Aix-Marseille*

*et Président de l'ALEPS.....Page 5*

## *Hausse des impôts locaux: faut-il s'y résigner ?*

*par Gérard Bramoulé*

*Professeur agrégé et doyen honoraire de la faculté d'économie d'Aix-Marseille,*

*adjoint aux finances de la Mairie d'Aix-en-Provence.....Page 14*

## *Conclusion*

*par Gabriel Onesto*

*Président de Contribuables Associés (2002-2004).....Page 20*

*par Alain Mathieu*

*Président de Contribuables Associés (depuis 2005).....Page 21*

## **Introduction**

*par Benoîte Taffin*

*Porte-parole des Contribuables Associés*

L'équipe des Contribuables Associés est très heureuse de vous accueillir chez vous, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et plus spécialement ce soir à Marseille.

Voilà déjà un an, nous avons entamé un tour de France pour venir à votre rencontre. En décembre 2003, nous étions 300 contribuables réunis au Parlement européen de Strasbourg pour nous mobiliser, à la veille des élections européennes, contre les dangers de l'harmonisation fiscale européenne et la création d'un impôt européen.

Aujourd'hui, les thèmes qui nous réunissent ne sont pas moins préoccupants. Nous ferons un point sur les dérives financières et les gaspillages si fréquents qui caractérisent la gestion de l'État français. Ensuite nous évoquerons la hausse inquiétante des impôts locaux, particulièrement en région PACA.

Désormais, le constat est clair. La bureaucratisation gangrène tous les étages du mille-feuilles administratif. Malgré la décentralisation, l'État est incapable de réduire son train de vie... Les prélèvements obligatoires ne cessent d'augmenter - essentiellement du fait des cotisations sociales - et la dette se creuse. Incontrôlé et incontrôlable, l'État rejette aussi sur les collectivités locales les charges qu'il ne peut assumer. Résultat : dans les régions, les départements, les communautés de communes, les communautés d'agglomération et les communautés urbaines, les néo-bureaucraties s'empilent et s'enchevêtrent.

La région PACA, ne résiste pas à ce phénomène de bureaucratisation, loin de là ! Depuis la création de l'intercommunalité, plus de mille structures locales prélèvent l'argent des contribuables ; en trois ans, 8 600 postes de fonctionnaires ont été créés ; les dépenses publiques dérapent et la fiscalité locale augmente deux fois et demi plus vite que le revenu des ménages. Mais si nous sommes venus jusqu'à vous, ce n'est pas pour nous limiter à dresser un constat alarmant de la situation économique. C'est parce que nous avons conscience que le midi de la France a toujours entretenu une tradition de résistance forte face aux excès de la bureaucratie et de l'impôt, c'est d'ailleurs dans votre région que nous comptons les membres les plus fidèles à l'association.

**« La  
bureaucratisation  
gangrène tous les  
étages du  
mille-feuilles  
administratif »**

Saluons la présence, parmi nous, de maître Moraine, collaborateur de Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille ; de Didier Réault, conseiller général des Bouches-du-Rhône, représentant de Guy Teissier, député et président de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale et de Richard Maillé, conseiller général des Bouches-du-Rhône et député.

Enfin, je tiens à remercier les professeurs Gérard Bramoulé et Jacques Garelo qui nous honorent de leur présence. Tous deux, éminents spécialistes en économie, enseignent à l'université d'Aix-Marseille et se battent sans relâche au sein de l'ALEPS (l'Association pour la liberté économique et le progrès social) pour la défense et la promotion des idées de liberté et de responsabilité.

Le professeur Jacques Garelo présentera les dérives bureaucratiques et les grands gaspillages qui marquent la gestion de l'État français et le Professeur Gérard Bramoulé évoquera l'explosion de la fiscalité locale dans la région ; un sujet qu'il maîtrise particulièrement bien puisqu'il est également adjoint aux finances du maire d'Aix-en-Provence et vice-président de la communauté du pays d'Aix.

# *Le grand gaspillage de l'État français*

par Jacques Garello

*Professeur à la faculté d'économie d'Aix-Marseille et Président de l'ALEPS*

La France connaît depuis plusieurs années un déclin sans précédent, comme le montrent les principaux indices et classements qui illustrent la performance économique des différents pays du monde.

L'exemple le plus significatif est probablement celui du chômage : avec un taux de chômage de 10%, la France fait moins bien que les principaux pays industrialisés. Et ce chiffre de 10% est un minimum, puisque sans les manipulations auxquelles se livrent l'INSEE et le ministère du travail, il serait probablement supérieur, comme le démontrent les estimations du Bureau International du Travail.

Quoiqu'il en soit, même le chiffre officiel de 10 % positionne la France de façon inconfortable. Notre taux de chômage deux à trois fois supérieur à celui de nombreux pays industrialisés, comme la Grande-Bretagne ou les États-Unis. Cette situation dure depuis bien trop longtemps, puisque nous ne sommes pratiquement jamais descendu en dessous de 10% ces dernières années. Dans le même temps, un pays comme l'Espagne a divisé, sous l'impulsion de José-Maria Aznar, son taux de chômage par 2,5.

La place de la France dans les autres classements n'est pas plus enviable :

30<sup>e</sup> sur 60 pour la compétitivité internationale, alors que nous étions 14<sup>e</sup> il n'y a pas si longtemps,

45<sup>e</sup> sur 120 pour le critère d'attractivité,

27<sup>e</sup> pour le taux de corruption, loin derrière certaines républiques que nous qualifions souvent de « bananières »,

enfin et surtout, 46<sup>e</sup> sur 186 à l'indice de liberté économique, qui recoupe des critères tels que la libre entreprise, le libre échange, la stabilité monétaire ou encore le poids du secteur public.

Dans ce dernier classement, nous sommes par ailleurs le dernier pays de l'Europe des quinze ! Ces différents exemples illustrent parfaitement la situation dans laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle.

Tout cela est essentiellement imputable à la manière dont fonctionne notre système public. Notre État est en faillite, comme en témoigne notre dette publique et plus encore son origine. L'écart entre les

***« Notre État est en faillite, comme en témoigne notre dette publique »***

**« L'endettement  
de la France  
atteint  
aujourd'hui  
1 400 milliards  
d'euros »**

recettes et les dépenses publiques n'a cessé de grandir, ce qui signifie que, chaque année, nos parlementaires votent sciemment un budget en déficit, l'emprunt étant la seule manière d'équilibrer ce budget. Il s'agit donc de faire payer les impôts aux générations futures. Dans cette période de stabilité monétaire, condition première de la croissance économique, l'inflation ou la dévaluation ne sont plus les remèdes qu'elles constituaient précédemment. Par ailleurs, l'euro et le système de change variable interdisent également d'éponger une partie de notre dette vis-à-vis de l'étranger, ce qui fut parfois pratiqué dans le passé. L'endettement reste donc la seule solution, ce qui revient à vivre au dessus de ses moyens.

L'endettement de la France est assez extraordinaire : il atteint aujourd'hui 1 400 milliards d'euros, à comparer avec notre PIB de 1 800 milliards d'euros ! Nous sommes donc largement au delà du maximum de 60 % exigé par les critères de Maastricht. Cela signifie que tout nouveau-né reçoit en cadeau de naissance une dette personnelle de 17 000 euros. Et, comme le temps passe, le jour où il devra payer cette dette, elle ne sera plus de 17 000 euros mais de 24 000 euros. Cet endettement est le premier des gaspillages de l'État. Une partie de nos impôts ne sert donc à rien d'autre qu'à payer le service de la dette. Heureusement, les taux d'intérêts ont aujourd'hui baissé, mais il nous en coûtera tout de même 38 milliards cette année, soit le 2<sup>e</sup> poste budgétaire après l'Éducation nationale. Par ailleurs, cette conjoncture de taux d'intérêts bas, qui favorise le recours à l'emprunt, ne durera pas éternellement. La tendance a même déjà commencé à s'inverser, ce qui signifie qu'avec 1 point de taux supplémentaire, le service de la dette pourrait atteindre les 70 milliards d'euros très prochainement.

Contrairement à un ménage qui s'endette pour financer les études des enfants, pour acheter une maison ou pour renouveler son équipement ménager, l'État s'endette sans contrepartie durable, puisque son budget ne comprend pratiquement plus de dépenses d'investissement et que le capital que l'on pourrait investir a progressivement disparu. Les dépenses en capital militaire ou civil représentent en effet une infime partie du budget. Ainsi, l'essentiel du déficit budgétaire a pour origine les dépenses courantes de l'État, qui ne s'endette donc plus pour préparer l'avenir mais pour joindre les deux bouts en fin de mois. Nous ne devons donc escompter aucun retour sur investissement permettant de se désendetter.

C'est bien l'ensemble des dépenses publiques et leur orientation qui sont en jeu ici : l'essentiel de ces dépenses est imputable aux

dépenses de personnel et aux retraites de ce personnel. La fonction publique coûte environ 75% du budget de l'État, ce qui signifie que notre déficit a pour principale origine les effectifs publics. Si nous songeons en plus aux retraites, la situation prend alors une allure dramatique.

Riches et en bonne santé, nous pourrions supporter les déficits, mais nous sommes en train de devenir très pauvres ! Notre économie stagne parce qu'elle est plombée par les prélèvements. En terme de croissance du PIB, la France a, sur les 15 dernières années, un taux moyen de croissance de 1,6 %, alors que les autres pays européens se comportent nettement mieux. Comme le souligne bien le rapport Camdessus, il y a un décrochage incontestable de la croissance française par rapport à toutes les autres, à tel point que la poussée de croissance observée depuis quelques mois aux États-Unis et dans le monde, a fait redémarrer le train de la croissance dans la plupart des stations européennes, à l'exception de la « gare France », où le train est toujours immobile ! En dépit des affirmations de notre Premier Ministre, la croissance de l'économie française ou la reprise, c'est un peu comme l'Arlésienne de Bizet, personne ne peut la voir !

Par quel mystère avons-nous l'une des croissances les plus faibles ? La réponse est simple : nos prélèvements obligatoires sont nettement supérieurs à la moyenne européenne et très au dessus d'un pays comme les États-Unis. Globalement, plus de 50 % de notre revenu, de notre produit, partent en prélèvements obligatoires, ce qui autorise Contribuables Associés à dire que, pour nous, le jour de libération fiscale, c'est-à-dire le jour où les français commencent à travailler pour eux même et non plus pour l'État, coïncide avec la fête nationale du 14 juillet. Nous franchirons probablement le cap du mois d'août d'ici 2007 !

Le poids de nos prélèvements obligatoires paralyse l'investissement et donc la croissance. Les capitaux étrangers qui sont placés en France stagnent alors que les capitaux français qui vont à l'étranger sont en hausse permanente. Comment notre pays pourrait-il lutter contre les délocalisations ? Pour cela, il faudrait investir, mais les entreprises françaises sont écrasées sous des impôts et des charges qui plombent la compétitivité de nos produits par rapport à ceux fabriqués à l'étranger. L'écart de compétitivité de l'heure de travail en France par rapport à des pays d'Europe centrale et de l'est est considérable : nous sommes dans une proportion de 1 à 10. Par rapport à nos voisins anglais ou hollandais nous sommes dans une relation de 1 à 3, et de 1 à 4,5 par rapport aux

***« La fonction publique coûte environ 75% du budget de l'État »***

américains. Nous n'avons donc pas les moyens de lutter contre la concurrence. Ce gaspillage extraordinaire représente entre 70 et 140 milliards d'euros, soit la richesse qui serait créée en France si les investissements y restaient. C'est un calcul qui est rarement fait. Il est en effet difficile à réaliser parce que nous ne savons pas exactement quelle serait la rentabilité de ces capitaux. Mais c'est certainement de cet ordre de grandeur.

Une autre statistique est encore plus grave : au-delà de la fuite du capital financier, il y a la fuite du capital humain, c'est-à-dire toute cette richesse que représentent les jeunes qui sont formés dans nos écoles et dans nos universités avec l'argent des contribuables et des familles, qui iront finalement enrichir d'autres pays. 150 000 jeunes sont ainsi partis à Londres, d'autres vont en Allemagne, aux États-Unis ou au Canada, n'importe où plutôt que la France, parce qu'ils savent très bien que s'ils restent en France, ils seront matraqués par le fisc. Voilà quels sont les résultats de nos politiques économiques.

La Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Irlande, les Pays-Bas, les États-Unis bien sûr, et combien d'autres pays, ont su diminuer les dépenses publiques, mais malheureusement pas la France. L'Allemagne est également en train de se ressaisir, après avoir connu la même dérive que la France. Dans tous ces pays, l'économie a pu se remettre en route. Alors pourquoi pas chez nous ? C'est que la France demeure très attachée à son service public. Un sondage récent a montré que 80 % des Français étaient attachés à leur service public, sans doute parce qu'ils ne sortent pas de chez eux les jours de grève ! Ou peut-être sont-ils solidaires de ceux qui font grève parce qu'ils en ont le loisir, alors qu'eux-mêmes le voudraient bien, ou encore ne connaissent-ils pas le coût des services publics ?

C'est une mission importante que de faire connaître la vérité sur le coût des services publics, les coûts directs bien sûr, mais aussi les coûts indirects, de la bureaucratie, les coûts de la « syndicratie », selon l'expression de Gérard Bramoulé. Dans le secteur public, les syndicats imposent en effet des conditions de fonctionnement et des conditions de prix absolument impensables. L'exemple d'EDF est symptomatique : c'est là que se finance le syndicat majoritaire, là également que les avantages sociaux sont si développés, et là que les retraites coûtent 24 milliards, soit l'équivalent des fonds propres d'EDF. Le capital d'EDF, pour lequel nous serons peut-être appelés à souscrire, est déjà hypothéqué par le poids des retraites à verser à partir de l'an prochain. Il n'est pas certain que nous ayons intérêt à investir dans une entreprise dont la seule perspective est de payer la retraite de son personnel.

Le service public représente un gaspillage énorme. Le calcul avait été fait au moment des privatisations : nous pourrions avoir la même quantité de biens et de services pour un tiers moins cher, soit 200 milliards de moins ! Comparez l'hôpital public et l'hôpital privé, comparez l'enseignement public et l'enseignement privé. Bien sûr, le traitement du maître est le même dans les deux cas, mais les frais de fonctionnement, l'investissement sont complètement différents, sans que l'efficacité en soit affectée. Elle est même supérieure dans le secteur privé, parce qu'il y a une responsabilité et parce qu'il y a une gestion. Je ne dis pas que les gens du secteur public sont des gens mal intentionnés, car il faudrait en effet éviter de réveiller un genre de guerre civile entre ceux qui sont fonctionnaires et ceux qui ne le sont pas, mais l'important est de responsabiliser la gestion du public. Or, c'est très difficile, puisque par définition, le public ne court pas de risque économique direct.

Le bilan du grand gaspillage est accablant : 32 milliards pour le service de la dette, 70 à 140 milliards pour les investissements qui ne se font pas, 200 milliards pour le surcoût du service public ! Le temps des réformes est venu. Quelles réformes ? Il ne faut surtout pas faire de détail, il faut adopter des principes. L'un des torts du gouvernement actuel, c'est de vouloir faire du bricolage en matière de réforme, de multiplier les réformettes en faisant des effets d'annonces. Cela donne l'impression que le gouvernement va dans le bon sens, mais dans le même temps, il prend d'autres mesures qui vont exactement dans le sens inverse, auxquelles on donne évidemment beaucoup moins de publicité. Nous devons aller beaucoup plus loin et avoir un plan. Le temps des réformes doit se traduire par un seul objectif : réduire l'État. Cette philosophie consiste à mettre l'État au service du public et non pas le public au service de l'État. Il faut inverser la logique actuelle : l'État est fait pour nous, ce n'est pas nous qui sommes faits pour l'État.

J'ai eu l'occasion de commenter un ouvrage, intitulé « Notre État », écrit par Monsieur Fourreau et quelques autres éminents esprits socialistes. Ils aiment l'État, il leur appartient. Il appartient aux socialistes de gauche ou de droite, peu importe, mais ils aiment leur État. Ce que nous devons faire, selon eux, c'est sauver leur État comme nous devons sauver leur Sécurité sociale. Pas la nôtre, pas celle qui nous permet d'être soignés, pas celle qui nous permet d'avoir des retraites, mais leur système à eux, celui qu'ils ont concocté, développé, cajolé, cultivé, arrosé, tandis que nous fournissions l'eau bien sûr ! Dans une démocratie, c'est l'inverse qu'il faut faire : remettre l'État au service du public.

***« Il faut mettre  
l'État au service  
du public et non  
pas le public au  
service de l'État »***

Pour délimiter l'État et la frontière qu'il ne devrait pas dépasser, Benjamin Constant disait : « à l'intérieur de l'État, l'État ne saurait avoir trop de pouvoir, à l'extérieur il ne saurait qu'en avoir toujours trop ». Il y a donc une sphère de l'État et une sphère de ce qui ne l'est pas. Pour les définir, il existe un guide infaillible, c'est le principe de subsidiarité, qui consiste en ce que l'État ne doit intervenir qu'en subsidiaire de ce que nous faisons. L'État ne doit faire que ce qu'il est le seul à pouvoir faire : maintenir l'ordre, la justice, l'armée, la diplomatie... Tout le reste peut être fait en dehors de l'État, ce qui est le cas dans un certain nombre de pays civilisés. Dans ces pays, ce n'est pas pour autant que les gens sont malades, que les enfants ne sont pas scolarisés, qu'il n'y a pas de transport aérien, ni de transport ferroviaire, qu'il n'y a pas de culture ou de sport. Tous ces pays se débrouillent très bien sans État. En France, nous avons, à l'inverse, préféré jouer le tout-État.

Le principe de subsidiarité a deux dimensions : une dimension horizontale et une dimension verticale. La dimension horizontale consiste à laisser au secteur privé ce qu'il est tout à fait capable d'assumer. C'est ce principe qui motive les vagues de privatisations observées dans le monde entier, y compris en matière de sécurité sociale et de retraites. 63 pays sont actuellement engagés sur cette voie. La subsidiarité verticale signifie qu'en cas de difficultés pour les particuliers, les associations ou les entreprises à gérer eux-mêmes tel ou tel problème de société, c'est alors la puissance publique qui prend le relais, mais pas nécessairement l'État, en commençant par l'échelon le plus bas, par exemple la commune, puis en passant successivement au niveau supérieur, si c'est nécessaire, et ainsi de suite jusqu'à l'État, voire l'Europe. Voilà la vraie subsidiarité, pas celle que Monsieur Jacques Delors avait mise dans la charte de Maastricht. Elle signifie que la priorité est donnée aux gens qui méritent notre confiance pour s'auto-organiser et trouver les meilleures solutions. Il n'est pas de meilleures solutions que celles qui viennent du terrain et non d'élus de plus en plus lointains. Nous pouvons par exemple douter de la capacité des élus européens à appréhender certains enjeux tant la distance est devenue grande entre celui qui vote l'impôt et celui qui le paye.

Malheureusement, pour l'instant, les réformes sont bloquées et nous vivons sous la tyrannie du statu quo. Les syndicats jouent un rôle déterminant dans ce blocage. Nous devrions d'ailleurs parler uniquement des dirigeants syndicaux, parce que les syndicats aujourd'hui ont une très grosse tête mais n'ont pas de corps, puisque les syndiqués n'existent plus.

Plus personne n'adhère, plus personne ne vote. La participation aux élections sociales est de 14 % dans le public et inférieure à 2 % dans le privé. Pour autant les syndicats sont toujours les gardiens d'un véritable système de privilèges : ce sont les maîtres des nouvelles corporations. En 1789, la France a fait la Révolution pour bien moins que ça !

Le principal privilège est celui du statut des fonctionnaires. Qu'il s'agisse du statut de la fonction publique d'État, de la fonction publique hospitalière ou des fonctionnaires territoriaux, ce système revient à donner des primes à l'irresponsabilité et à l'improductivité. En effet, les carrières se déclinent de façon linéaire quels que soient le mérite et les compétences. Pourquoi en faire plus quand l'avancement se règle sur celui qui en fera le moins ? Ce statut doit voler en éclats. Le strict minimum serait de soumettre à un statut de droit privé tous les nouveaux fonctionnaires.

En dernier lieu, il y a ce fameux phénomène que les économistes appellent le marché politique, système mis en œuvre par nos législateurs et nos gouvernants successifs, quelle que soit leur couleur politique. Le centre d'intérêt principal des élus, ce sont les prochaines échéances électorales. Ils sont obsédés par le court terme et ce n'est jamais le bon moment pour réformer : après les élections, c'est trop tôt car il ne faut pas avoir la victoire insolente ; et avant les nouvelles élections, c'est trop tard parce que l'échéance électorale est trop près et qu'il faut se garder d'initiatives trop périlleuses. Alors rien n'est fait et nous voyageons à la petite semaine, alors que le pays réclame un grand projet de société.

Nous pourrions conclure sur cette impression purement négative, mais comme tous les libéraux, je suis un pessimiste à court terme et un optimiste à long terme. Je suis optimiste, parce que même si elle est refusée par un certain nombre de Français, cette réforme va nous être imposée et nous allons l'imposer. Cette réforme va notamment nous être imposée par l'extérieur, par l'environnement européen et mondial. Nous sommes dans des situations de concurrence : les autres pays ont diminué leurs dépenses publiques, ont diminué leurs impôts, ont réduit la taille de l'État, ont privatisé, ont décentralisé. Nous allons bien être obligés d'y venir aussi. Nos gouvernants disent qu'il n'y a qu'à mettre l'Europe à l'heure française ! Ce serait tellement simple : pour qu'il n'y ait ni premier ni dernier, donnons à tous la note du plus mauvais de la classe !

**« La  
comparaison des  
différents pays  
montre  
l'impossibilité de  
l'harmonisation  
fiscale, en raison  
de la diversité  
des systèmes  
fiscaux »**

Voilà en quoi consiste la fameuse harmonisation, réclamée à grands cris pour lutter contre le dumping social. Certes, en France, nous faisons beaucoup pour nos malades, nos retraités et nos chômeurs : nous faisons beaucoup dans le mauvais sens, c'est-à-dire que nous réduisons sans cesse leurs perspectives de revenus. Certains se plaignent aussi du dumping fiscal. Ainsi, un ministre de l'économie relativement récent disait à propos des délocalisations : « nous ne pouvons admettre qu'il y ait des pays qui ont moins d'impôts que nous : ils nous font une concurrence déloyale ». Tout le monde à 18,6 de TVA ! Tout le monde à l'ISF ! La progressivité de l'impôt pour tous ! Ce raisonnement revient à considérer que l'Irlande, un des pays les plus dynamiques d'Europe, a scandaleusement bâti sa prospérité sur la baisse des impôts. En France, par souci d'un service public, nous nous astreignons à payer beaucoup d'impôts et nous sommes pénalisés parce que nous avons moins de croissance. Certains pensent que c'est injuste et la justice voudrait donc qu'on harmonise. Et bien non, il faut faire confiance à la concurrence sociale ! La comparaison des différents pays montre par ailleurs l'impossibilité de l'harmonisation fiscale, en raison de la grande diversité des systèmes fiscaux. C'est une utopie de croire que les autres pourraient s'aligner sur le système français. Ils harmoniseront tout au plus quelques taxes, comme la TVA par exemple.

Les travaux de l'Institut de Recherche Économique et Fiscale, auxquels je participe, ont permis de classer les pays selon la proximité entre ceux qui votent l'impôt et ceux qui le payent. La Suisse est en tête : c'est le pays où il y a le moins d'impôts parce que chaque fois qu'il y a un impôt nouveau, les suisses se réunissent et votent. La France est quasiment dernière.

L'environnement international, la concurrence et la mondialisation nous mèneront aux réformes, et si elles ne sont pas imposées de l'extérieur, elles le seront de l'intérieur. Voilà qui est l'affaire de tous. Appuyons-nous sur les vertus de la société civile : il est nécessaire de nous organiser, de resserrer les coudes, de ne pas être de simple spectateurs devant cette décadence, cette France qui tombe, comme le dit Nicolas Baverez. Il va falloir que les contribuables se mobilisent sérieusement, pour faire pression sur les élus, comme vous l'avez déjà fait avec succès, comme vous devez continuer à le faire. Disons aux élus : « la prochaine fois, nous ne vous raterons pas ». Il y a sans doute une partie de l'abstention qui est le fait de gens qui en ont assez de voir que les réformes ne viennent pas, mais que les impôts, les prélèvements, eux,

augmentent sans arrêt. Ces gens en ont assez de voir les dépenses publiques et la dette s'accumuler, ils sont de plus en plus inquiets pour l'éducation de leurs enfants, pour l'avenir de leurs retraites. Ces gens là doivent faire un acte de citoyenneté en étant des contribuables citoyens : « contribuables de tous les pays, unissez-vous » !

## ***Hausse des impôts locaux: faut-il s'y résigner ?***

*par Gérard Bramoulé*

*Professeur agrégé et doyen honoraire de la faculté d'économie d'Aix-Marseille, adjoint aux finances de la Mairie d'Aix-en-Provence.*

Les problèmes locaux sont souvent difficiles à comprendre, parce que les collectivités sont assez méconnues du grand public. Ce sont pourtant des structures de proximité, qui sont importantes pour notre vie de tous les jours.

En matière de fiscalité locale, je considère que le dédale que représentent les impôts locaux et la façon dont cette réalité est présentée aux contribuables sont inadmissibles. Il faut par exemple un effort considérable pour identifier, dans une feuille d'impôts locaux, ce qui relève de la part de la commune, du département ou de la région. En tant qu'adjoint aux finances de la ville d'Aix, j'avais posé comme condition à mon appartenance à l'équipe, la nécessité de mettre en place un plan de réduction des impôts locaux et j'y suis arrivé, puisqu'en 6 ans, la pression fiscale a diminué d'environ 13 %. Tous les ans, nous avons adopté une stratégie de baisse du taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, foncier bâti et foncier non bâti, et de la taxe professionnelle. Cela ne nous a pas empêché d'être battus aux élections, sans doute par défaut de communication !

Ensuite, je me suis retrouvé dans ces mêmes fonctions, à l'occasion des dernières élections, et j'ai posé les mêmes conditions. Nous avons pu, sur Aix-en-Provence et sur le pays d'Aix, baisser le taux de la taxe professionnelle les deux premières années avant d'être contraints de nous arrêter. Je vais essayer de vous expliquer pourquoi. Je suis libéral et j'ai eu comme maître Jacques Garello : vous imaginez donc bien que mon combat va dans le sens des idées qu'il vous a présentées tout à l'heure. Mais il est devenu, dans les faits, extrêmement difficile de faire baisser les impôts. C'est pourquoi nous avons infiniment besoin de votre aide, de l'aide de la société civile, pour pouvoir atteindre nos fins, car nous sommes confrontés à des obstacles permanents, qui sont de nature institutionnelle. C'est vrai, pour reprendre votre slogan, que tout vient des dépenses publiques et notamment des dépenses publiques locales. Si nous souhaitons parvenir à baisser les impôts, il faut réduire le périmètre d'intervention de l'ensemble des collectivités locales. Mais croyez-moi, ce n'est pas facile, et ce pour plusieurs raisons.

**« Pour baisser les impôts, il faut réduire le périmètre d'intervention de l'ensemble des collectivités locales »**

Tout d'abord, l'État nous a transféré des compétences sans en transférer les moyens. Nous sommes souvent obligés, au niveau local, de répondre à des sollicitations très importantes. Par exemple, Aix en Provence est une ville universitaire et le budget de l'Éducation nationale en matière d'équipements et de bâtiments a été extrêmement réduit. Les présidents d'universités se retournent donc vers la ville d'Aix ou la communauté d'agglomération et demandent des locaux pour pouvoir accueillir les 80 000 étudiants de l'Académie d'Aix-Marseille. Nous sommes contraints de faire cet effort si nous ne voulons pas perdre la substance forte que représente la population étudiante dans notre ville, qui compte 150 000 habitants dont 40 000 étudiants. Cette attitude de l'État est un véritable problème qui contraint certaines collectivités locales à augmenter leurs dépenses ou à avoir, au minimum, beaucoup de difficultés à les réduire. C'est le même problème pour la sécurité : dans la plupart des grandes villes, il y a aujourd'hui une montée en puissance de la police municipale, qui vient compenser l'absence ou le déplacement de la police nationale. Quand la demande est forte en matière de sécurité, particulièrement dans les cités, et que la police nationale n'est pas présente, beaucoup d'élus locaux sont obligés d'embaucher pour renforcer la police municipale. Comprenez-moi bien : je ne plaide pas pour l'accroissement des dépenses, j'essaie simplement de vous expliquer les raisons qui font que beaucoup de villes ne parviennent pas à diminuer la fiscalité locale.

Par ailleurs, l'État a mis en place une fiscalité locale absurde. La taxe professionnelle était fondée sur une assiette portant sur le montant des investissements des entreprises et sur la masse salariale, ce qui était anti-économique au possible. Le gouvernement s'oriente vers la suppression de la taxe professionnelle, qui sera compensée par une dotation équivalente aux collectivités. Cela signifie que les collectivités qui ont fait le plus d'efforts pour dynamiser l'économie de leur territoire recevront la dotation la plus faible ! Voilà pourquoi, au sein de notre conseil communautaire, je n'ai pas pu, l'année dernière, faire passer la continuité de la baisse de la taxe professionnelle, parce qu'à la quasi-unanimité les élus du pays d'Aix ont considéré que la communauté ne devait pas être moins dotée que les autres après la réforme.

En réalité, nos impôts locaux ne sont pas vraiment décidés par les élus locaux, parce que nous n'avons pas une fiscalité de proximité. Je demande depuis des années, à titre universitaire avant d'être élu, que les territoires locaux puissent choisir le montant de leur assiette. Cela se fait

***« l'État a mis en place une fiscalité locale absurde »***

***« Il n'est pas normal qu'institutionnellement, nous ne puissions pas avoir une fiscalité de proximité, qui permettrait de mettre en place une concurrence fiscale véritable »***

dans beaucoup de pays étrangers, chez nos voisins ou aux États-Unis. En France, le Parlement a soi-disant le monopole de la détermination de l'assiette, pour la taxe professionnelle, la taxe d'habitation et les taxes foncières. Mais c'est une assiette qui est catastrophique. Je ne vous parle pas de la taxe professionnelle dans son absurdité économique, je vous parlerai plutôt de la taxe d'habitation. Vous savez peut-être que cette taxe d'habitation dépend de la nature de votre habitation. Une évaluation des valeurs locatives a été faite en 1975 et il n'y a eu aucune modification depuis. Nous réclamons sans succès, depuis 1975, à l'État central ou aux parlementaires, de modifier les valeurs locatives. Seul existe un ajustement lié à l'inflation tous les ans. Les assiettes des impôts locaux ne dépendent donc pas des élus locaux et ces assiettes sont aujourd'hui absurdes. Que pouvons-nous maîtriser ? Nous pouvons maîtriser des taux, et encore dans le cadre de plafonds et de planchers extrêmement contraignants. Il n'est pas normal qu'institutionnellement, nous ne puissions pas avoir une fiscalité de proximité, qui permettrait de mettre en place une concurrence fiscale véritable, qui permettrait aux individus de choisir leur implantation en fonction de la fiscalité décidée par les assemblées délibérantes.

Ceci dit, il n'y a pas que cet aspect institutionnel qui pose un problème, il y a aussi l'intercommunalité. Les 36 000 communes françaises ont été incitées à se regrouper. Mais les mairies avaient toujours eu la possibilité de se regrouper volontairement dans des syndicats de communes. Ce n'était pas suffisant et les technocrates ont offert aux élus locaux, aux maires notamment, de perdre leur souveraineté communale contre un plat de lentilles. Ainsi, des intercommunalités d'agglomérations ou des intercommunalités urbaines se mettent en place, mais ces intercommunalités sont comme la langue d'Esopé, qui peut être la pire et la meilleure des choses. Cela peut être la meilleure des choses, quand il y a effectivement des économies d'échelle qui permettent de réduire les dépenses publiques. Mais il n'y a pas une intercommunalité existante en France, sur les 90 recensées à ce jour, qui a produit des économies d'échelle suffisantes pour faire baisser les dépenses publiques locales des communes concernées. Au contraire, il s'est produit beaucoup de dépenses supplémentaires. Pourquoi ? Parce que ces intercommunalités prennent en charge des compétences qui sont transférées et comme elles collectent en même temps la taxe professionnelle, elles se retrouvent en général avec une richesse fiscale assez importante, puisque l'État a en plus abondé pour inciter à aller dans ce sens. Du coup, les dépenses réalisées sont des dépenses « en plaqué or ». Par exemple, le transfert sur la

communauté du pays d'Aix de la collecte des ordures ménagères a conduit les communes à apporter leurs bennes et leur personnel, mais dans le même temps, le changement des bennes et la mise en place du tri sélectif ont coûté une fortune. Avec ce phénomène d'intercommunalité, les dépenses ne sont pas maîtrisées parce qu'une intercommunalité n'est pas comme un conseil municipal. Les élus n'ont pas la possibilité ni le temps, compte tenu du système institutionnel, d'être présents dans l'intercommunalité comme ils sont présents dans nos communes. Tout est géré par des fonctionnaires, ce qui contribue à augmenter le nombre de fonctionnaires territoriaux qui sont abrités derrière un statut et cherchent à augmenter les budgets pour favoriser leur carrière.

Dans notre communauté du pays d'Aix, c'est un combat qui exige une présence de la part des élus, ce qui est extrêmement difficile, notamment en raison du cumul des mandats. Ainsi, l'absence des élus ne permet pas de faire face à une fonction publique qui, par nature et par son statut, est dépensière. Voilà pourquoi le système est si difficile à maîtriser.

Il faut cependant bien comprendre que les collectivités locales ont aussi à subir des décisions nationales qui ont un impact extrêmement fort. Je voudrais évoquer le drame des emplois précaires, les fameux emplois Aubry. Nous avons succédé à Aix-en-Provence à une municipalité socialiste qui avait, au titre des emplois Aubry, embauché 400 jeunes en situation d'emploi précaire. Je vous rappelle que ces emplois étaient financés à 20 % par la collectivité locale et à 80 % par l'État. Lorsque nous avons été élus en 2001, nous sommes arrivés en fin de dispositif Aubry et nous avons du choisir entre payer les 80 % que l'État ne payait plus ou liquider les 400 emplois précaires attachés à la mairie. C'est un véritable drame auquel nous avons été confrontés, drame qui a abouti à la décision, malheureuse parce néfaste en matière financière, de garder les emplois en question qui correspondaient à des niveaux de compétences qui pouvaient être utiles. Sur 2700 employés municipaux, l'absorption soudaine de 400 jeunes a eu une répercussion énorme sur la masse salariale. La solution qui aurait consisté à les mettre à la rue était envisageable, mais son coût social était exorbitant.

Nous cumulons plusieurs facteurs défavorables : une fiscalité non décidée par la proximité, une fiscalité incertaine parce que régulièrement changeante et une législation pénalisante comme les emplois Aubry. Ajoutez à cela la dépense de l'État dans un certain nombre de domaines et vous comprendrez pourquoi les collectivités locales se trouvent dans une situation qui les conduit à augmenter les impôts locaux.

***« les collectivités locales se trouvent dans une situation qui les conduit à augmenter les impôts locaux »***

**« Chaque fois que vous êtes en situation de municipalisation d'un service, vous avez environ 30% de surcoût à la clef »**

Pouvons-nous en sortir ? Je pense que oui, mais c'est un effort terrible, qui relève de la volonté des élus. Nous avons un peu trop l'habitude, dans notre système politico-administratif, d'avoir des élus trop souvent aux ordres des fonctionnaires. C'est un problème national, car la plupart de nos élus sont des énarques et la connivence entre la haute fonction publique et les parlementaires est très forte. C'est aussi un problème au niveau local, car la compétence exigée pour être un élu capable de s'opposer à son administration locale est très élevée. Ceci exigerait une formation spécifique que nous n'avons pas suffisamment mise en place. Il faut que la société civile mette en place, pour les élus qui auront des responsabilités en la matière, des processus de formation qui leur permettent de résister à des hauts fonctionnaires territoriaux qui représentent une administration par principe dépensière. Nous avons donc une situation asymétrique extrêmement importante, qui fait que c'est l'administration qui est en position de décider. Ce n'est pas le cas chez nous bien sûr car nous avons pu choisir des élus compétents, mais la plupart des grandes villes sont confrontées à ce problème.

Par ailleurs, réduire les périmètres d'intervention est une chose possible parce que les collectivités locales, comme l'État, ont trop souvent fait des choses qu'elles n'auraient pas dû faire. Elles se sont trouvées en charge de missions qui ne correspondaient pas à des missions traditionnelles de services publics locaux ou territoriaux. Il est, par exemple, anormal que soient municipalisés des services de cuisines centrales, alors que le secteur privé peut faire cela de façon moins coûteuse. Chaque fois que vous êtes en situation de municipalisation d'un service, vous avez environ 30 % de surcoût à la clef, sans parler des problèmes de personnels sous-jacents, que vous ne pouvez pas licencier le jour où vous passez au secteur privé, parce que ce sont des fonctionnaires du statut de la fonction publique territoriale, qui est quasiment le même aujourd'hui que le statut de la fonction publique d'administration centrale.

Un deuxième élément capital : nous devons réclamer des réformes concernant la fiscalité et la gestion de trésorerie des collectivités locales. Par exemple, la communauté du pays d'Aix a une trésorerie de 60 millions d'euros. Si j'avais la possibilité de gérer cette trésorerie comme une entreprise, je vous garantis que je pourrais encore baisser la taxe professionnelle. Or je n'ai pas le droit de le faire. C'est le Trésor public qui gère la trésorerie des collectivités locales, qui place l'argent comme il faut mais qui, bien sûr, ne reverse pas les gains de ce placement aux collectivités locales.

Si nous voulons une véritable décentralisation et une véritable autonomie financière des collectivités locales, pour permettre une vraie proximité avec l'électeur et lui faire comprendre qu'il peut choisir ses élus et ses territoires locaux en fonction du montant des impôts et des dépenses publiques, il faut modifier nos institutions en matière de fiscalité, de gestion de trésorerie, de relation entre l'ordonnateur et le comptable. Mise en place pour éviter les phénomènes de corruption, cette division de l'ordonnateur et du comptable est totalement absurde dans un système moderne et elle n'a pas empêché la corruption. Elle implique que les collectivités locales ne peuvent pas récupérer l'argent d'une saine gestion de trésorerie ou d'une saine gestion de leurs dettes. Elle implique des complications bureaucratiques considérables. C'est un élément fondamental de notre droit et de notre comptabilité publique qu'il faut modifier. Les privilèges du Trésor public à l'égard des collectivités locales n'ont pas de sens aujourd'hui. La France est un État centralisé géré par des élus locaux et les structures de l'État ne sont plus aujourd'hui en situation de régler les problèmes auxquels sont confrontés les élus locaux.

Je sortais cette après-midi d'une réunion à la Sous-préfecture d'Aix-en-Provence où il y avait un conflit entre les ministères de la Défense et de l'Intérieur sur l'installation de l'École Nationale des Officiers Sapeurs-pompiers sur le territoire d'Aix-en-Provence. Le Préfet s'est tourné vers moi en disant : « Monsieur Bramoulé, vous ne pourriez pas, au titre de la communauté d'agglomération, nous aider à résoudre notre conflit ? ». Il nous demandait d'acheter un terrain que vendait la Défense pour le revendre à l'Intérieur, parce que la Défense et l'Intérieur ne pouvaient pas faire la transaction directement entre eux. Voilà qui est pour le moins irréel !

Je pourrais multiplier les exemples, car cela fait maintenant deux mandats que je suis confronté à ces difficultés. Nous continuerons à nous battre pour essayer de réduire les impôts locaux en réduisant le périmètre des dépenses publiques. Pour cela, le montage des budgets est essentiel. Plutôt que de demander aux services le montant des dépenses et de faire appel au peuple pour trouver les recettes correspondantes, je fais strictement l'inverse : je fixe les recettes en fonction d'une politique fiscale qui est orientée à la baisse, et je me tourne vers les services auxquels je donne des enveloppes avec lesquelles il doivent se débrouiller. Je peux vous dire que cela fonctionne très bien !

**« le refus de la  
réforme de l'État  
sert la tyrannie  
du statu quo »**

## **Conclusion**

*par Gabriel ONESTO*

*Président des Contribuables Associés (2002 – 2004)*

J'ai écouté les interventions de nos brillants orateurs et je partage leur point de vue : le refus de la réforme de l'État sert la tyrannie du statu quo ! Les taxes professionnelles locales persistent à augmenter en raison de la complexité de la décentralisation. Quant à l'intercommunalité, elle n'a jusqu'ici jamais démontré qu'elle pouvait faire baisser les impôts. Cela démontre que les puissances qui veulent dépenser à notre place restent fortes. Cet argent est celui de notre travail, que nous avons souvent du mal à gagner, celui de nos économies ou de nos retraites. Ces mains poreuses, qui assurent la redistribution de l'argent public, ont peut-être encore de beaux jours devant elles, mais elles peuvent désormais les compter, parce que vous êtes là, parce que nous sommes là et que nous partageons la même passion. Nous ferons ce qui est nécessaire pour que les choses évoluent dans le sens de la modernisation du pays.

Je suis heureux de vous accueillir ici et c'est toujours une grande satisfaction que de constater le dynamisme des associations de contribuables locales, qui manifestent beaucoup d'efficacité dans les actions qu'elles mènent, qui ne manquent jamais une occasion d'apporter leur soutien quand nous faisons appel à elles et auprès desquelles nous accourons dès qu'elles en ont besoin.

Je souhaite dire aux associations que j'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de mon mandat, qui prend fin le 31 décembre de cette année, que j'ai rempli ce mandat avec fierté. J'ai été fier de traiter d'une cause que nous partageons tous ensemble et de servir les convictions qui sont les nôtres.

Je suis heureux de vous présenter mon successeur, qui est un ancien chef d'entreprise, un homme brillant, qui était vice-président de l'Institut Français de Recherche sur les Administrations publiques (iFRAP) il y a peu encore. Il a démontré un dynamisme foudroyant dans la recherche sur les administrations et il a une vision optimiste du renforcement de l'influence des contribuables. Je cède donc la parole à Monsieur Alain Mathieu qui présidera l'association à partir du 1er janvier prochain, il va nous exposer ce qu'il envisage pour l'avenir.

*par Alain MATHIEU*

*Président de Contribuables Associés (depuis 2005)*

Mes chers amis, si vous le voulez bien, nous allons remercier Gabriel Onesto, qui quitte ses fonctions de Président. Pendant deux ans, sous sa présidence, Contribuables Associés a obtenu des résultats spectaculaires que je voudrais rappeler.

D'abord, sur le service garanti dans le service public : à la suite d'une campagne de presse relayée par de nombreuses interventions directes auprès des députés, une proposition de loi, signée par plus de la moitié des députés, a été déposée, ce qui a obligé le gouvernement à accepter un débat, malheureusement sans vote, sur cette question. Cette action a également contraint le gouvernement à faire signer par la SNCF un accord avec son personnel. Cet accord ne nous satisfait pas encore et la bataille n'est pas gagnée, mais si elle n'avait pas été commencée par Contribuables Associés, elle n'aurait pas eu lieu !

Contribuables Associés a également joué un rôle important en matière de droits de succession. Nous avons suscité un Rendez-vous parlementaire qui a débouché sur la proposition de loi de Lionel Luca, député des Alpes Maritimes, visant à la suppression totale des droits de succession. Nous n'avons pas obtenu gain de cause, mais le Ministre des finances a réagit, à la suite de ce Rendez-vous parlementaire : désormais, la moitié de ceux qui payaient des droits de succession n'en payeront plus.

C'est sous la pression de Contribuables Associés qu'une proposition a été faite par les parlementaires réformateurs, permettant de diminuer sensiblement l'ISF pour les sommes investies dans les PME. Cette proposition a été reprise au Sénat, avec l'accord du gouvernement, elle a été votée cette semaine et il y a toutes les chances pour qu'elle soit votée à l'Assemblée nationale. Même si elle est en deçà de ce que nous avons demandé, c'est une graine, une semence qui a été mise en terre. Grâce à cette initiative, il n'est pas impossible que l'ISF soit baissé l'année prochaine.

D'autre part, Gabriel Onesto s'est beaucoup battu pour que Contribuables Associés puisse aller en justice pour faire sanctionner le gaspillage de l'argent public. C'est notamment le cas avec les primes du

ministère des Finances : celui-ci versait à ses fonctionnaires des primes illégales et bien sûr non imposables. Cette pratique a été fustigée par la Cour des comptes et nous n'avons donc pas été les premiers à la dénoncer, mais il est probable que le procès que nous avons intenté entraîne la suppression de ce type de primes.

Gabriel Onesto a aussi pu obtenir, grâce à son action habile et efficace auprès du service des impôts, la défiscalisation des dons que vous versez à Contribuables Associés. Vous avez sans doute eu les premiers reçus fiscaux ces jours-ci.

Je souhaite maintenant vous faire part de quelques réflexions concernant l'avenir de Contribuables Associés. Il a été dit à juste titre, par Jacques Garello, que la France allait mal. Il n'est pas le seul à le dire : même des fonctionnaires comme Michel Camdessus le disent ! La France va mal et elle est en train de décrocher. Cela est dû, nous le savons, à l'excès de dépenses publiques. Je crois qu'il est important de voir pourquoi il y a une grosse différence entre la France et les autres pays européens en matière de dépenses publiques. La raison principale, à nos yeux, c'est que dans les autres pays, le Parlement contrôle réellement la dépense publique, avec l'aide d'une Cour des comptes qui dépend de lui. Dans ces pays, le Parlement joue son rôle et la dépense publique s'en trouve réellement réduite et contrôlée, alors qu'en France ce n'est pas le cas. À travers l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme, les Français ont été les premiers à dire qu'il fallait que les députés contrôlent la dépense publique : pour autant, cela ne se fait pas en France ! Il y a plusieurs raisons à cela. Il y a des raisons institutionnelles qui font que le gouvernement est prépondérant par rapport au Parlement. Il y a aussi le fait que le gouvernement, en France, choisit les députés puisque c'est lui qui leur donne l'investiture. Cette notion d'investiture est très importante.

Il y a une autre raison essentielle : les élus pensent que la réduction des dépenses publiques n'est pas électoralement payante : ils ne seront pas réélus parce qu'ils auront réduit la dépense publique, mais parce qu'ils auront dépensé plus. Le rôle de Contribuables Associés est de faire changer l'opinion des élus, de leur faire comprendre que beaucoup de Français, au contraire, sont favorables à la réduction des dépenses. Nous le faisons, par les pétitions que vous signez ou encore par les Rendez-vous parlementaires. Nous essayons donc de faire pression. Nous le faisons aussi par l'argus parlementaire, qui permet de donner une cotation aux élus en fonction de leur disposition à réduire la dépense

publique. Vous pouvez facilement consulter cet argus sur Internet. Dans les deux années qui viennent, je crois que notre rôle va encore s'accroître, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, depuis dimanche dernier, ce n'est plus le gouvernement qui donne les investitures, mais le parti, en tout cas pour ce qui est de l'UMP. Cela fait une énorme différence : les députés qui ne pouvaient pas, jusqu'ici, critiquer le gouvernement vont enfin pouvoir se réveiller. Un changement important va donc se produire. Je pense, par exemple, à la promesse qui a été faite de réduire l'impôt sur le revenu et qui a été abandonnée cette année, puisque nous en sommes à 9 % au lieu des 33 % promis. Les élections approchent et je pense que certains députés vont dire : « il reste encore 24 % à faire et il faut les faire. ». Quant à nous, nous interviendrons pour leur rappeler l'engagement qu'ils ont pris, puisqu'ils ont été élus sur ce programme.

Puisque nous sommes un groupe de pression, nous allons faire en sorte que notre pression soit la plus forte possible et qu'elle soit entendue ! C'est ce que nous demandons à toutes les personnes présentes ici. Le plus important n'est pas ce que nous faisons à Paris, mais ce que vous pouvez faire, chacun dans votre région. Intervenez auprès de vos députés ! Il n'est pas normal qu'un député puisse dire : « personne ne m'a jamais dit qu'il fallait baisser les impôts ». Je crois qu'il est important que vous vous renseigniez sur votre député, que vous sachiez exactement ce qu'il fait, quels sont les rapports qu'il fait, et les questions qu'il pose au Parlement. C'est très facile : vous regardez le site de l'Assemblée nationale, vous cliquez sur votre député et vous avez tout ce qu'il a fait pendant son mandat. Renseignez-vous, informez-vous et allez à sa permanence !

Permettez moi de vous donner un dernier conseil : prenez, ce soir, la résolution de téléphoner à la permanence de votre député et posez-lui une question simple : « qu'avez-vous fait pour réduire les dépenses publiques ? » Si chacun d'entre vous fait cela cette semaine, ce sera un résultat concret de cette réunion.

Bien entendu, vous savez que nous allons faire le maximum, dans les deux ans à venir, pour faire partager notre conviction sur la nécessité de réduire les dépenses publiques. Nous espérons qu'ainsi, la France redeviendra le grand pays que nous aimons.

## *Les Forums régionaux de Contribuables Associés*

*Les actes du 1<sup>er</sup> Forum régional du Contribuable*

Strasbourg le 05 décembre 2003

*Les actes des 2<sup>es</sup> Assises régionales du Contribuable*

Marseille le 04 décembre 2004

À venir:

*Les actes des 3<sup>es</sup> Assises régionales du Contribuable*

Lyon le 09 avril 2005